

N°33 FÉVRIER - MARS 2021

THEZACTU

N°33

www.villetheza.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

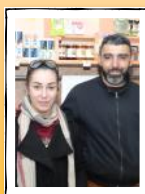


FIN DES TRAVAUX RUES MERMOZ,
VICTOR HUGO, VOLTAIRE
ET RUE DES VIGNES



VIE MUNICIPALE Page 2

Les derniers travaux
Rue Mermoz,
Parking Rte de
Corneilla...



ENTREPRENDRE & S'INVESTIR Page 13

Nouveaux propriétaires
à l'épicerie de la Place.



SPORTS & LOISIRS Page 14

Les Foulées de Sud
Roussillon
Semi-marathon

NOS DERNIERS TRAVAUX



La commune a entrepris de refaire les rues Mermoz, des Vignes, Voltaire et Victor Hugo situées dans le vieux village.

Ces travaux ont consisté à mettre en esthétique les réseaux électriques basse tension, éclairage public et télécommunications ; à refaire une partie de l'évacuation pluviale et l'enrobé de ces rues.

Ces travaux ont été entièrement autofinancés par la commune pour un coût de 277 824,04 €.

La communauté de communes Sud Roussillon a de son côté refait les réseaux humides, eau potable et assainissement pour un montant de 190 628,31 €. Le coût total des travaux s'élève donc à 468 452,35 €.



Débroussaillage
des "agouilles"
autour des jardins familiaux.

Coût des travaux : 3360 €



UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICE (DGS) ET UNE NOUVELLE RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF



François GUITER
Directeur général
des services (DGS)

Remplaçant de Marie-Luce FABRE, il est responsable de la gestion des services administratifs, technique et scolaire, du Point Jeunes et de l'ALSH.

François a travaillé à l'intercommunalité de Dammartin en Goele en tant que chargé de mission pendant 4 ans. Il est ensuite devenu DGS à l'intercommunalité d'Olargues pendant 12 ans. Avant d'arriver à la mairie de Théza, il était Directeur Général Adjoint dans la commune de Sérignan.



Mélanie MARTY
responsable du
bureau administratif

Remplaçante de Monique PARAYRE, elle s'occupera de la gestion des services administratifs et comptables ainsi que des ressources humaines.

Avec son Master Sciences Humaines et Sociales, Mélanie a acquis des savoirs méthodologiques lui permettant de passer le concours de la fonction publique.

Elle a pu développer ses compétences en travaillant à la Communauté de Commune Roussillon-Conflent avant d'arriver à la mairie de Théza.

Service Civique : l'équipe au complet !

La Commune de Théza s'implique dans le plan national « Un jeune - Une solution » en créant quatre missions de service civique à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Cet engagement a débuté le 1^{er} février pour nos quatre volontaires :



Mathieu MARTY

20 ans

Participe à la mission :
Construire notre environnement de demain.

"J'ai choisi cette mission car étant étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature, elle pourra m'apporter une première expérience dans le monde professionnel et également m'aider pour mes études. Grâce à ce service civique j'ai la satisfaction de pouvoir rendre service à la commune de Théza."



CORALIE TOURLOUR

24 ans

Participe à la mission :
Lire pour faire réussir les élèves et créer du lien social.

"J'ai choisi cette mission car ayant déjà de l'expérience avec les enfants dans l'animation et le périscolaire, elle me permettra de leur apporter mes compétences pour les aider durant leur année scolaire. C'est aussi une expérience professionnelle de plus pour mon futur car je voudrais être ATSEM."



Andréa MOINE-SANSA

24 ans

Participe à la mission :
Développement des liens sociaux grâce à différents modes de communication.

"J'ai toujours voulu faire mon service civique et par chance j'ai pu en trouver un où les missions correspondent à l'univers que j'aime, c'est-à-dire la communication. J'ai la volonté de rendre service à la commune de Théza, ainsi ce sera pour moi un plus pour mes expériences professionnelles et mon futur métier."



Raphaël VEGARA-LABARBERA

20 ans

Participe à la mission :
Construire notre environnement de demain.

"J'ai un CAP en vente et commerce et j'ai choisi cette mission de service civique pour les espaces verts, car j'ai déjà eu une première expérience à l'unapei66. J'ai aimé travailler en équipe et j'ai beaucoup apprécié cette ambiance. Cette occasion me permettra de me perfectionner pour mon avenir professionnel"

DES PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES EN SERVICE AUX ÉCOLES

Les contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) sont des contrats aidés par l'Etat, d'une année et pouvant être renouvelés. Ces types de contrats ont pour but l'insertion sur le marché du travail.



Luc JOLY

Travaille à la garderie périscolaire, ainsi qu'au centre de loisirs du mercredi.
Sa formation prévue est le BAFA pour valoriser ses compétences d'animateur.



Valérie CASENOBE

Travaille au Point Jeunes et à la garderie périscolaire ainsi qu'au centre de loisirs du mercredi.
Sa formation prévue est le BAFA pour valoriser ses compétences d'animatrice.

COVID-19 60 Thézanais de + de 75 ans déjà vaccinés !

Le samedi 20 février et le jeudi 18 mars, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Théza a organisé deux sessions de vaccination contre le coronavirus, au centre de vaccination de St Cyprien, pour les personnes de 75 ans et plus.

Cette action a été rendue possible par l'Agence Régionale de Santé et surtout avec le concours du médecin coordinateur du centre de vaccination que nous remercions pour avoir répondu à nos attentes.

Le CCAS a également fait appel à des moyens de transport gratuits, pris entièrement en charge par la région Occitanie, pour les personnes qui n'avaient pas de moyen de locomotion. Les taxis ont pu emmener et ramener toute personne qui le souhaitait.

Au total, 60 Thézanaises et Thézanais, de 75 ans et plus, se sont vu administrer une première dose du vaccin. Après une surveillance d'un quart d'heure, tous ont pu regagner leur domicile et aucune personne ne nous a fait part d'effets secondaires.

Les secondes injections sont programmées pour le vendredi 19 mars et le mardi 13 avril.

ASPA Allocation de solidarité aux personnes âgées

QU'EST CE QUE L'ASPA ?

L'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est attribuée tous les mois aux retraités qui ont de faibles ressources. L'Aspa remplace depuis 2006 ce que l'on appelait avant le **minimum vieillesse**.

L'ASPA est une allocation différentielle, c'est à dire que son montant varie suivant les ressources du bénéficiaire. Elle sert à porter celle-ci au montant du plafond de ressources soit : au 1er janvier 2020

- 903,20 euros par mois pour une personne seule
- 1402,22 euros pour un couple

CONDITIONS D'ACCÈS ?

être à la retraite et avoir au moins 65 ans, les ressources annuelles doivent être inférieures à :

- 10 838,40 euros pour une personne seule
- 16 826,64 euros pour un couple

COMMENT DEMANDER L'ASPA ?

La demande d'allocation ASPA (formulaire sur internet ou à retirer en mairie) doit être adressée à la caisse de retraite ou, pour les veufs ou veuves, à la caisse qui versait la retraite du conjoint.

Les ressources sont tout d'abord évaluées sur les trois derniers mois précédant la demande. Si elles dépassent le plafond, la moyenne des 12 derniers mois, sera observée et retenue si elle est plus favorable.

ATTENTION : Au décès du bénéficiaire, les sommes versées au titre de l'ASPA peuvent être récupérées par le Département sous certaines conditions.

Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à contacter le CCAS à la mairie qui se tiendra à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

Les Petites Mains Solidaires

Voilà déjà quelques mois que les petites mains solidaires ne peuvent malheureusement plus se retrouver à l'Atelier de couture. Mais elles ne sont pas restées pour autant sans rien faire.

Elles ont créé et réalisé avec l'amour du travail bien fait :

- 160 essuie-ardoises en micro fibre offerts aux élèves des écoles qui les ont trouvés dans le trousseau remis par la mairie à l'occasion de la rentrée des classes.
 - des masques offerts aux infirmières et aux personnes âgées du village. Des Thézanais leur ont gentiment fourni de l'élastique lorsqu'elles étaient en pénurie de matériel. Merci aux donateurs.
 - des petits draps et des langes pour l'Hôpital Port Royal des Hôpitaux de Paris. Une belle initiative mise en place par une jeune thézanaise, infirmière diplômée en puériculture en poste dans cet hôpital. Nous tenons à la féliciter pour son engagement et son action.
 - des draps-housses réparés pour les petits lits des élèves de l'école maternelle.
- Les petites mains solidaires attendent avec impatience de pouvoir se retrouver et d'effectuer une nouvelle vente à des fins caritatives.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

30% de la collecte de nos poubelles jaunes est régulièrement refusée au Centre de Tri car nos poubelles et conteneurs jaunes sont très souvent souillés.

Les objets, les emballages emboîtés, les sacs d'ordures ménagères et les emballages jetés dans des sacs plastiques ne sont pas recyclés mais acheminés à l'usine d'incinération !

Il est important, d'abord pour préserver l'environnement et ensuite économiquement, de réduire ce taux de refus en évitant les erreurs de tri.



Trier n'a jamais été aussi simple !

Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune.

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !

Jetez vos emballages en vrac dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres. Ne les jetez pas enfermés dans des sacs !

Ecrasez les bouteilles et pliez les cartons

Une fois collecté, le contenu des poubelles jaunes prend la direction du centre de tri Arc Iris à Calce. Là, le papier et les emballages sont triés par matériau puis compactés en « balles » avant d'être acheminés vers les usines de recyclage.



Jetez les emballages en verre dans leur conteneur spécifique.

Les déchets de soins à risque infectieux (DASRI) doivent être rapportés, dans leur boîte dédiée, à la pharmacie. Demandez une boîte à votre pharmacien.



WWW.SYDETOM66.FR

Apportez en déchèterie les objets, les déchets volumineux et les déchets dangereux.

Vos encombrants (meubles, canapés, réfrigérateurs, lave-linge, matelas, etc.) doivent être amenés à la déchèterie. En aucun cas ils ne doivent être déposés sur les trottoirs et les rues de notre village, sous peine de pénalités à l'encontre des contrevenants.

Service à la personne

Les habitants de la Communauté de communes doivent déposer leurs encombrants (meubles, canapés, réfrigérateurs, lave-linge, matelas, etc.) à la déchèterie intercommunale. Toutefois, pour que les personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité ne soient pas pénalisées, Sud Roussillon a mis en place un service pour la collecte à domicile, pour un encombrant par foyer. Prendre rendez-vous au 04 68 37 30 60.

La déchèterie intercommunale – (Horaires d'ouverture) :

De mi-septembre à mi-avril

Du lundi au samedi : 9 h - 12 h et 14 h – 17 h Le dimanche : 9 h – 12 h

De mi-avril à mi-septembre :

Du lundi au samedi : 8 h - 12 h et 14 h – 17 h

Le dimanche : 9 h – 12 h.

Le disque du tri est disponible en mairie.

Retrouvez toutes les informations sur <https://www.sudroussillon.fr>

www.touslesemballagessestient.fr et infos.sydetom66.fr

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ROUSSILLON

TARIFS REVUS A LA BAISSÉ POUR LES CONTENEURS A DECHETS VERTS

Depuis le début d'année, la Communauté de communes Sud Roussillon a choisi d'appliquer un prix incitatif pour ses conteneurs à végétaux. Trois tailles de bacs sont disponibles.

Le jardinage a le vent en poupe ! Les tonnages de déchets verts collectés sur l'ensemble de la Communauté de communes ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années. Or, le pôle Déchets de la C.C. Sud Roussillon constate une faible demande quant aux conteneurs pour les végétaux. Afin d'inciter particuliers et copropriétés à s'équiper de ces bacs spécifiques et ainsi améliorer les collectes et le travail des agents, la Communauté de communes a récemment pris la décision de revoir les prix de vente de ces conteneurs à la baisse.

Trois contenants sont à la vente, suivant l'utilisation des ménages :

240 litres (bac à deux roues) : 30 € au lieu de 55 €

360 litres (bac à deux roues) : 40 € au lieu de 76 €

660 litres (bac à quatre roues) : 140 € au lieu de 177 €

Pour déterminer quel contenant choisir, adressez-vous aux équipes de la Communauté de communes. Commande auprès de l'accueil de Sud Roussillon et livraison sur rendez-vous.

Les collectes hebdomadaires et les déposes en déchèterie :

Cela ne change pas : les déchets verts (déchets de jardin, taille de haie, d'arbre, d'arbustes...) sont collectés une fois par semaine par les équipes de Sud Roussillon. Pour le ramassage, veiller à sortir ses végétaux la veille. En l'absence de conteneur spécifique, ces éléments doivent être conditionnés en fagots ou en compostes, 25 kg maximum (sacs et big bags proscrits).

Pour les volumes très importants, prendre rendez-vous pour déposer en déchèterie intercommunale, route d'Alénia à Saint-Cyprien. Enfin, dans le cas où le volume de ces déchets dépasse les 3m³, Sud Roussillon rappelle aux usagers qu'une benne spéciale peut être mise à disposition 24h ou 48h à proximité d'un domicile, contre une participation de 15 €.

Pour plus d'informations sur les déchets verts ou pour réserver un conteneur/une benne spéciale, téléphoner au 04 68 37 30 60 ou aller sur www.sudroussillon.fr



ÉQUIPEMENTS

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EST EN PRODUCTION



Le générateur photovoltaïque en autoconsommation est en production depuis le 21 décembre 2020.

La centrale, en fonction de l'ensoleillement peut fournir jusqu'à environ 37 000 watts.

Début mars l'énergie cumulée s'élevait à 7,02 Méga Watts et le CO₂ évité à 4,91 tonnes.

En plus de la salle polyvalente l'énergie produite alimente les autres bâtiments communaux.



Les représentants de l'État sur le terrain.

Le 22 janvier 2021, Monsieur Jean-Marc Bassaget, sous-préfet de l'arrondissement de Céret, est venu prendre contact avec l'équipe municipale. Le maire, entouré de ses adjoints, a conduit une visite du village, qui a été l'occasion de réaliser un panorama sur site des principaux projets en préparation.

De retour en Mairie, une réunion de travail s'est déroulée autour des dossiers d'actualité. Très à l'écoute et ouvert à la discussion, Monsieur le sous-préfet a constaté le dynamisme de notre commune et la richesse des actions envisagées. Des échanges très constructifs, ont permis des avancées notables sur les différents sujets.

Le 24 février 2021, Monsieur Thibaut Félix, sous-préfet à la relance, accompagné du sous-préfet d'arrondissement Monsieur Jean-Marc Bassaget, sont venus à la rencontre des maires de la communauté de communes Sud-Roussillon. Après une réunion de travail, chaque commune a été visitée et les projets majeurs mis en contexte. Cette visite a permis d'inscrire les prochaines réalisations communautaires et communales dans le plan de relance lancé par l'État pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire que nous traversons.



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



CLUB DE RANDONNÉES DE THÉZA

Dernièrement a eu lieu l'AG du club de randonnées de Théza, et COVID oblige, à huis clos.

Le Président sortant après 8 ans à la tête du Club, n'a pas souhaité se représenter. Un nouveau Président a donc été élu : M. Daniel DUBOS, ancien vice-président.

Le club continue de programmer des randonnées dans le respect des gestes barrières, et des directives de la Fédération Française de Randonnées Pédestres. Elles vont du niveau facile à difficile, avec des dénivelés variables.

Pour tout renseignement, contacter le Président : 06 34 60 00 06.



Plan Mercredi

La Commune de Théza inscrit les activités du centre de loisirs du mercredi dans le cadre du programme gouvernemental appelé « plan mercredi » en partenariat avec la C.A.F.

Pour obtenir ce label, la commune s'engage à respecter une charte de qualité qui impose de proposer des activités riches et diversifiées en veillant à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

Dans cette dynamique, la municipalité a renforcé l'équipe d'animateurs et met en place des activités variées en ateliers auxquels les enfants vont participer tout au long de la journée.



Atelier d'initiation informatique

Motricité pour les plus petits



Lecture d'histoires en mode Kamishibai



Point Jeunes (11-17 ans)

Les activités du point jeunes se sont déroulées durant les deux semaines de vacances d'hiver pour les jeunes de 11 à 17ans. De nombreux jeunes ont été présents aux différentes animations sportives, récréatives et citoyennes.

Le protocole sanitaire national en vigueur, qui n'a pas permis la mise en œuvre de sorties extérieures, a été suivi avec beaucoup de sérieux par les jeunes. Nous les remercions pour leur engagement dans le respect des gestes barrières et la protection de la santé de tous.

En cette période difficile pour tous et en particulier pour la jeunesse, la municipalité a fait le choix de rendre toutes les activités gratuites pour tous les jeunes. Aucune participation financière n'a été demandée aux familles.

**Vous avez entre 11 et 17 ans,
inscrivez-vous !**

Fiche de renseignements
à retirer au Point Jeune ou à
l'accueil de la mairie.



Massage cardiaque

Mise en position latérale de sécurité



Tous des héros !

Le jeudi 25 février une première journée d'initiation aux gestes qui sauvent a été proposée en partenariat avec l'association « **La croix blanche – Terre catalane** ».

Un grand merci aux secouristes-formateurs pour leur temps et leur engagement auprès de nos jeunes.

Bravo à tous les jeunes participants qui se sont impliqués avec enthousiasme et sérieux dans cette action citoyenne.

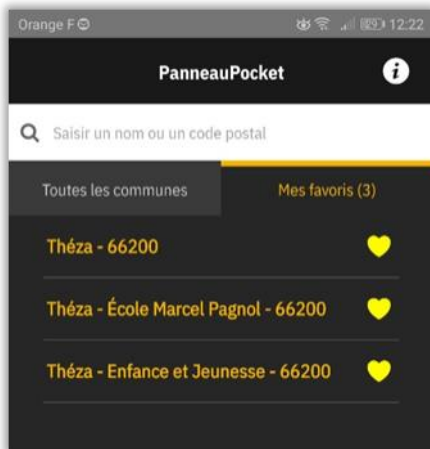


Plus d'informations sur: facebook.com/pointjeunes.theza.3

PanneauPocket spécial Ecole et spécial Jeunesse

La Commune de Théza dispose de l'outil PanneauPocket qui permet de diffuser sur une application mobile des informations générales.

Pour une meilleure communication à destination des parents et des familles, la municipalité fait évoluer cet outil et met en place deux espaces PanneauPocket à retrouver dans la liste des favoris :



Théza – Ecole Marcel Pagnol :

pour disposer des informations sur le fonctionnement et les activités des écoles maternelles et élémentaires (calendriers, projets, journées spéciales, etc)

Théza – Enfance et Jeunesse :

pour disposer des informations sur des accueils de loisirs, des garderies et du point jeune (Programmes, Photos, informations diverses, etc)

Pour accéder à ces espaces, télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone et chercher Théza dans la liste des communes. Une notification sera envoyée à chaque nouvelle publication.

Accueil de loisirs mutualisé Corneilla-Del-Vercol - Théza (3-11 ans)

Les communes de Corneilla-del-Vercol et de Théza mettent en commun leurs moyens pour organiser les accueils de loisirs des enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires. Ce fonctionnement permet de proposer des animations variées et adaptées aux différentes tranches d'âge.

Durant les vacances d'hiver, les enfants ont réalisé de nombreuses activités autour de la thématique du carnaval.



Spectacle de magie...

A chacun son masque...

La traditionnelle photo souvenir.

Inscriptions scolaires 2021-2022

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle et élémentaire s'effectue en Mairie.

Qui est concerné ?

- ⇒ Les enfants qui entrent en Maternelle.
- ⇒ Les enfants qui entrent en Cours Préparatoire.
- ⇒ Toute nouvelle inscription (nouveaux arrivants, changement d'école...).

Où et quand s'inscrire ?

Dès à présent à l'accueil de la Mairie (horaires d'ouverture, page 16).

Quels documents fournir ?

1. Un document relatif à l'état-civil de l'enfant (copie du livret de famille).
2. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, ...).
3. Le carnet de santé attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.
4. Le certificat de radiation pour les enfants qui proviennent d'une autre école.

Et après ?

Un certificat d'inscription vous sera délivré par la Mairie. Il vous servira à enregistrer l'inscription de votre enfant par la direction de l'école.



Vive la biodiversité !

Nous avons été particulièrement nombreux au cours de l'année 2020, dans le cadre du confinement, à nous promener sur les bords de l'Agouille.



Outre le fait de prendre l'air et de maintenir une bonne hygiène de vie, cette ballade est une occasion pour chacun d'observer la diversité des petits animaux et des oiseaux qui sont présents tout autour du ruisseau. Tout promeneur peut en effet facilement rencontrer cette faune en étant un peu attentif et discret. Pour les plus curieux, il est intéressant de se munir de jumelles  pour découvrir de nombreux détails inaccessibles à l'œil nu.

⇒ Des tortues de Floride : c'est une espèce invasive qui concurrence la faune locale dont la cistude, tortue autochtone des rivières françaises. Leur carapace verdâtre est noircie par des années de présence dans la rivière. Elles se dorment au soleil sur un caillou ou une berge, mais toujours tout près de l'eau, prêtes à plonger si un bruit ou un mouvement inhabituel les dérange.



avec les jumelles, vous pouvez découvrir les zébrures jaunes et vertes de leur tête et de leurs pattes ainsi que leurs oreilles rouges...

⇒ Des ragondins : ces rongeurs font leurs terriers dans les berges et ils se nourrissent des racines des plantes qui y poussent. Ils sont souvent considérés comme des nuisibles car ils contribuent à l'érosion des berges. On en voit de différentes tailles mais les adultes peuvent peser 5 à 6 kg. Ils ne sont pas peureux et ne sont donc pas dérangés par les va-et-vient des promeneurs qui restent à distance. On a donc tout loisir de les voir manger en attrapant les plantes avec leurs petites pattes. On les voit aussi nager dans l'eau.

 aux jumelles, vous pourrez les surprendre à faire la sieste au soleil ou dans un fourré, dans des positions nonchalantes et incongrues comme des toutous !



Mais par-dessus tout, ce sont les oiseaux qui s'offrent ou se dérobent à notre regard sur ce secteur. On y trouve notamment parmi les grands gabarits :

- Le héron cendré : un grand échassier tout en nuances de gris avec le bout des ailes noir.

- L'aigrette garzette : c'est un échassier plus petit que le héron cendré, et tout blanc. Elle est très répandue sur ce secteur où on peut la voir seule ou en groupe. Avec des jumelles, on peut voir que ses pattes sont noires, ses pieds jaunes et son bec noir. Elle se pare de gracieuses longues plumes derrière la tête en été.
- Le cormoran : venu de l'étang de Canet ou de la mer, il n'est pas présent en continu en amont de l'Agouille. C'est un grand oiseau noir et élancé qui doit profiter de certains vents pour venir jusqu'à nous. Posé sur l'eau, son corps s'y enfonce beaucoup plus que celui d'autres oiseaux d'eau comme le canard col vert par exemple. Cela l'incite à adopter une posture caractéristique avec les ailes grandes ouvertes pour se faire sécher après un bain.



Grand cormoran



Héron cendré



Aigrette garzette

Pour les oiseaux de taille moyenne, on peut citer :

- La poule d'eau : oiseau noir avec une proéminence rouge ou orangée sur le bec et des plumes blanches sous une queue qu'elle remue sans cesse en se déplaçant sur l'eau. Plutôt timide, elle se cache dès qu'elle entend du bruit.
- La mouette : surtout présente en bande à proximité de la station d'épuration.
- Des rapaces comme la buse et le faucon crécerelle. Ce dernier est le plus petit des rapaces. Il se caractérise par sa capacité à maintenir un vol stationnaire pour guetter ses proies.



Faucon crécerelle



Poule d'eau

Parmi les petits oiseaux, on peut citer par exemple :

- Le martin pêcheur : magnifique oiseau vert et bleu sur ses ailes et son dos et rouge marron sur son ventre. Il est plutôt difficile à observer car il est très vif dans ses déplacements, le plus souvent en rase motte au-dessus de l'eau. Son petit cri qui revendique son territoire peut cependant vous annoncer son passage. Cet oiseau élève au moins trois nichées par an. Il se nourrit des poissons qu'il pêche en plongeant depuis une branche judicieusement choisie comme poste d'observation.
- La bergeronnette : blanche et grise avec une longue queue noire, ou grise avec le bas ventre jaune s'il s'agit de la bergeronnette des ruisseaux. Elle est souvent posée au sol où elle se déplace en courant.
- La mésange nonnette : grise avec une calotte noire sur la tête et le cou plus clair. Elle affectionne particulièrement les bosquets dans lesquels elle sautille de branche en branche.



Martin-pêcheur



Bergeronnette des ruisseaux

Mésange nonnette



Bergeronnette grise

Ce petit inventaire de population est loin d'être exhaustif. C'est un échantillon qui oublie bien des espèces, sans parler des poissons, des insectes...

A vous de compléter avec vos propres observations !

ORIGEN DEL NOM TESÀ

UN POBLE EN ROSSELLÓ - DE TEZANUM A TESÀ

El municipi de Tesà, de 4,83 km² és a 14 metres sobre el nivell del mar. Es situa a la riba dreta del Rard que fa la límit de *Tramuntana* (nord-est) amb el poble de Salelles, *al Migdia o Mitjorn* (sud) amb el de Cornellà del Bèrcol, *al Ponent* (oest) amb el de Vilanova de Raó i *al Llevant* (est) amb el d'Alenyà. La part més alta es situa al Nord amb terres molt fèrtils. La part del sud és una depressió les quals terres s'han sanejat amb la cavada de l'Agulla de la Mar.

Travessat per la via Domitia, es tracta d'un domini gal·loromà que està designat pel mot llatí ⁽¹⁾ *fundus* (*fundus*= *domini*), acompanyat del nom del propietari *Tittius* i del sufix de possessió llatí *anum*. Així, el nom *fundus Tittius anum* esdevé *fundus Tittianum* i després *Tittiano*. L'any 832, la vil·la *Tezanum* és esmentada per primera vegada. El topònim evolucionarà moltes vegades passant de *Tezano* (891), a *Tesano* (segle XIII), i *Tesa*, *Thezano*, *Teza* (del segle XIV al segle XVIII).

⁽²⁾ L'any 1215, es fa esment de *Tezano* en el testament de l'Ermessenda Rossarda a favor de la seva filla Fabresse: « *totum mansum integriter meum.....cellariam de Tezano....* ».

⁽²⁾ El 1276, un « *patuus, situé intus cellariam de Tesano* » és venut a P. Fabre. *Tezano* esdevindrà *Tezà*.

Als segles XIV i XV, la llengua catalana restableix el "h" per a reforçar el "T" sota la influència germànica.

⁽³⁾ El 27 d'agost del 1512, el topònim *Thesano* és citat arran de la venda d'un camp a Tesà d'en Francesch Girau a en Joan Fabre (pergamí de la família d'Oms; a l'hospital de Perpinyà):

« *Ego Franciscus Girau parator ville Perpiniani vendo Johanni Fabri de Thesano I campum situm in terminis de Thesano vocatum camp del roure quatuor ayminatas terre in se continentem vel circa confrontatum cum via publica qua itur de Perpiniano ad civitatem Elne et cum tenentia Jacobi Griffa et cum quodam senderio.....* ».

Cap els anys 1557, *Tezà* ha esdevingut *Thezà*. Al segle XVII, es veu l'eliminació de l'accent tònic del a: *Thezà* ha esdevingut *Théza*.

⁽⁴⁾ Al segle XVIII, la grafia francesa actual *Théza* és esmentada també en el Diccionari *dels Correus de la província del Rosselló*, al segle XIX, en el mapa de Cassini.

L'any 2007, en la revista "TERRA NOSTRA", en Joan BECAT publica un document sobre "les grafies correctes dels noms de lloc de Catalunya Nord" que confirma en particular la grafia catalana actual de *Tesà*.

ORIGINE DU NOM THÉZA

UN VILLAGE EN ROUSSILLON - DE TEZANUM À THÉZA

Le village de Théza, de 4,83 km² est à 14 mètres au dessus du niveau de la mer. Il se situe à la rive droite du Réart qui fait la limite nord-est avec Salelles, au sud, Corneilla-del-Vercol, à l'ouest, Villeneuve de la Raho et à l'est, Alénia. La partie la plus haute se situe au Nord avec des terres très fertiles. La partie sud est une dépression dont les terres ont été assainies par le creusement de l'Agouille de la Mar.

Traversé par la voie Domitia, il s'agit d'un domaine gallo-romain qui est désigné par le mot latin ⁽¹⁾ *fundus* (*fundus*= *domaine*), accompagné du nom du propriétaire *Tittius* et du suffixe de possession latin *anum*. Ainsi, le nom *fundus Tittius anum* devient *fundus Tittianum* puis *Tittiano*. En 832, la villa *Tezanum* est citée pour la première fois. Le toponyme évoluera à plusieurs reprises passant de *Tezano* (891) à *Tesano* (XIII^e siècle) et *Tesa*, *Thezano*, *Teza* (XIV^e au XVIII^e siècle).

⁽²⁾ En 1215, mention est faite de *Tezano* dans le testament d'Ermessenda Rossarda en faveur de sa fille Fabresse : « *totum mansum integriter meum.....cellariam de Tezano....* ».

⁽²⁾ En 1276, un « *patuus, situé intus cellariam de Tesano* » est vendu à P. Fabre. *Tezano* deviendra *Tezà*.

Au XIV^e et au XV^e siècles, la langue catalane rétablit le "h" en renfort du "T" sous l'influence germanique.

⁽³⁾ Le 27 août 1512, le toponyme *Thesano* est cité lors de la vente d'un champ à Théza par Francesch Girau à Joan Fabre (*parchemins de la famille d'Oms ; à l'hôpital de Perpignan*) :

« *Ego Franciscus Girau parator ville Perpiniani vendo Johanni Fabri de Thesano I campum situm in terminis de Thesano vocatum camp del roure quatuor ayminatas terre in se continentem vel circa confrontatum cum via publica qua itur de Perpiniano ad civitatem Elne et cum tenentia Jacobi Griffa et cum quodam senderio.....* ».

Vers 1557, *Tezà* est devenu *Thezà*. Au XVII^e siècle, on assiste à la suppression de l'accent tonique du a : *Thezà* devient *Théza*.

⁽⁴⁾ Au XVIII^e siècle, la graphie actuelle de *Théza* est aussi mentionnée sur le Dictionnaire des Postes de la province du Roussillon et, au XIX^e siècle, sur la carte de Cassini.

En 2007, dans la revue « TERRA NOSTRA », Joan Becat publie un document sur « les grafies correctes dels noms de lloc de Catalunya Nord » qui confirme notamment la graphie catalane actuelle de *Tesà*.

¹ Toponímia històrica de Catalunya Nord (Lluís BASSEDA- Revista Terra Nostra – 1990)

² Les celleres i la naixença del poble en Rosselló –Tesà – Aymat CATAFAU - 1998 – <http://books.openedition.org/pupvd/1920>

³ Arxius departamentals de les P.O. 2J1/25 et 2J1/39 (Alart) – Recerques Jeroni BENEZET

⁴ Tesà.....provincia del Rosselló - (diccionari dels Correus –p 420 – Imp juliol 1754 BNF – Gallica)

¹ Toponymie historique de Catalunya Nord (Lluís BASSEDA- Revue Terra Nostra – 1990)

² Les celleres et la naissance du village en Roussillon - Théza – Aymat CATAFAU -1998 – <http://books.openedition.org/pupvd/1920>

³ Archives départementales des P.O. 2J1/25 et 2J1/39 (Alart) – Recherches Jérôme BENEZET

⁴ Theza.....province du Roussillon - (dictionnaire des Postes –p 420 – Imp juillet 1754 BNF – Gallica)

Anciens Combattants

06 29 79 19 96

Asso Les Aînés

09 73 50 67 52

A.S. Del Bercol-Tesà

06 26 42 40 66

Asso. De Chasse

06 08 93 32 44

Don du sang Bénévole

06 23 50 73 24

ATAC FC Théza-Alénia-Corneilla

06 07 02 45 57 - Football

Âge d'or de Théza

Gym volontaire

06 67 05 86 26

Bénédicte Studio 16 Danse

06 52 02 45 57

Parents d'élèves Maternelle

06 08 24 32 68

Parents d'élèves Primaire

apepri.theza@gmail.com

Assophrosud - Sophrologie

06 32 06 08 12

APEDYS 66 - Enfants DYS

06 60 66 43 43

L'Atelier de Théza - Peinture

06 83 96 07 62

BABY GYM

06 89 89 91 56

Pétanque Thézanais

06 75 36 88 72

La Bande à Cracotte

06 88 98 44 87

Les Chat'Mis Canétois

06 83 14 66 12

Chorale de l'Amitié de Théza

04 68 22 20 27

Club de Randonnées de Théza

06 87 55 43 64

Foment Tesà Sardaista

06 72 82 34 56

Les Petites Mains Solidaires

04 68 22 12 74

J.S.I. Latour / Théza - Rugby

06 59 95 89 73 - 06 11 07 23 62

POCAPOC - Aide aux devoirs

06 28 34 31 14

RESAP'VOUS

06 77 02 29 11

TOREIKAN CATALAN

06 16 44 72 64

Les P'tites Graines de Théza

06 65 64 63 00

Yoga Thézanais

marcgim@wanadoo.fr

Changement de propriétaire à l'Épicerie de la Place



L'épicerie de la Place

2 place de la Promenade, 66200 Théza - Tél. 06 09 13 53 58

Tous les jours sauf lundi de 7h00 à 12h45 et de 15h à 21h00

(Actuellement à cause du couvre feu : 19h00)

Virginie MOUNIE et Mustafa EL FAIZI, sont depuis quelques jours les nouveaux gérants de l'épicerie située sur la place de la Promenade à Théza. Ils proposent des produits d'épicerie traditionnelle, mais également du pain et des viennoiseries, des fruits et légumes, de la charcuterie catalane, de la viande, des plats cuisinés et pour les petits creux des crêpes, des gaufres et sandwich. De délicieuses pâtisseries, des fleurs coupées et du poisson frais complètent leurs propositions.

Virginie et Mustafa mettent la priorité sur les produits locaux, la fraîcheur et la qualité. Ils vous proposent des produits d'épicerie traditionnelle, mais également du pain et des viennoiseries, des fruits et légumes, de la charcuterie catalane, de la viande, des plats cuisinés et pour



Les petits + : de nombreux services comme le gaz, Point Relais Collis, saucisse de canard aux cèpes et au piment d'Espelette en provenance du Gers, panini au poulet et aux trois fromages, gâteaux d'anniversaire sur commande. etc.

Ouvert le dimanche après-midi



THÉZA VILLE DÉPART DES 1^{ÈRE} FOULÉES DE SUD ROUSSILLON

La Communauté de communes lance une grande course intercommunale cet été ! C'est parti pour la première édition des Foulées de Sud Roussillon, le dimanche 6 juin, au départ cette fois-ci de Théza.

En collaboration avec ses six communes et le club Running 66, Sud Roussillon proposera aux coureurs 4 parcours qui traverseront son territoire : Un semi-marathon de 21 km, un 10 km, un 5 km et une course enfants.

Et pour ceux qui n'aiment pas courir ? On vous a concocté une petite randonnée gourmande et familiale autour de Montescot.

Dans toutes nos communes, Sud Roussillon a prévu pour les coureurs et leurs familles des animations, des jeux, des buvettes... Une vraie journée de fête, avec plein de surprises On vous en dit plus très vite, promis !

Allez chaussez vos baskets et inscrivez-vous ici : www.3wsport.com

RECHERCHE BÉNÉVOLES : et si vous rejoigniez notre aventure en devenant bénévole ? !

Pour nous aider le dimanche 6 juin prochain sur : Les points de ravitaillement, la sécurité, l'encadrement des courses.

Un kit avec un t-shirt, une gourde et un sac à dos sera offert à tous les bénévoles participant.

POUR VOUS INSCRIRE C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE : <https://cutt.ly/vlZA0Ke> - Petit rappel, il faut être majeur et titulaire du permis B.

Une première réunion pour se rencontrer sera organisée en avril. Et si vous n'êtes pas disponible, partagez l'information. Merci.

L'Ecole de Rugby perpétue la tradition.. !

Malgré les contraintes de la pandémie, mais dans le respect des règles sanitaires, l'école de Rugby du Territoire Sud Roussillon / Saleilles de l'A.S. Del Bercol-Tesà a maintenu la tradition du partage de la « galette des Rois ».

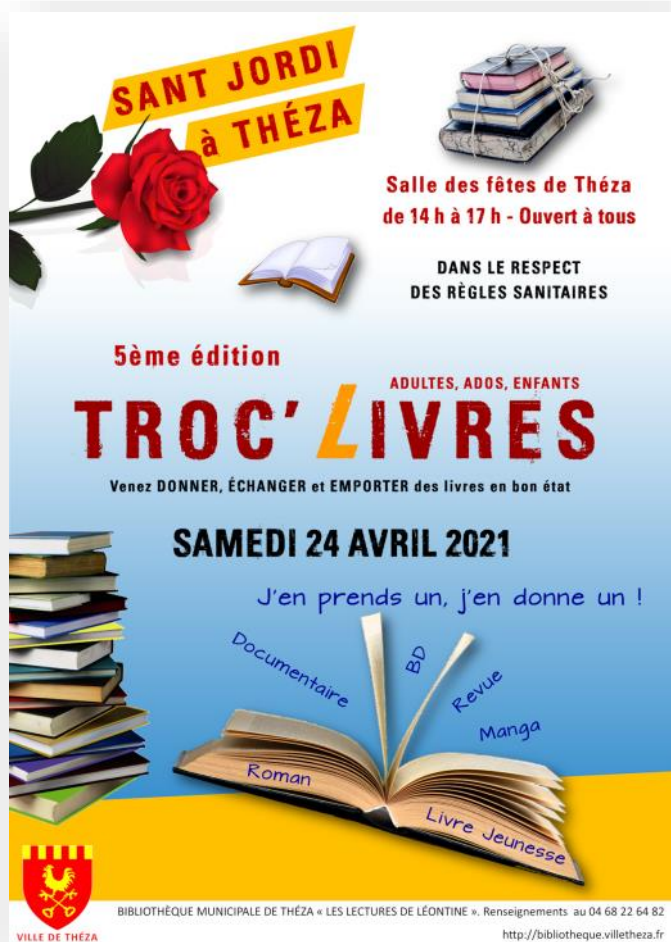
C'est sur la pelouse que les enfants, tous Rois ou Reines (chacun a reçu fève et couronne), ont apprécié les délicieuses frangipanes ou couronnes, avant de dépenser le surplus d'énergie ballon en main.

Mais le « bout du tunnel » n'est pas en vue et le couvre-feu à 18 h, a amené le Club, grâce à la volonté des éducateurs, à déplacer les entraînements le samedi matin, pour la plus grande joie des enfants.

Par ailleurs, les dirigeants remercient les commerçants qui ont accepté, en dépôt, les calendriers pour leur diffusion, ainsi que les nombreux villageois qui nous ont témoigné leur générosité.

A tous, nos jeunes rugbymen et women, pleins d'espoirs, vous souhaitent une Très Bonne Année 2021... santé en particulier !





**MANIFESTATION ORGANISÉE
DANS LE RESPECT DES ME-
SURES DE DISTANCIATION ET
SOUS RÉSERVE QUE LES
CONDITIONS SANITAIRES LE
PERMETTENT.**



La sélection de Cathy pour la Sant Jordi :

« Retrouve-moi » de Lisa GARNER, « Le Bazar du zèbre à pois » de Raphaëlle GIORDANO, « Les cigognes savaient » de Elise FISCHER, « La mortelle ADELE et la galaxie des Bizarres », « La boîte à musique ».

La rubrique de Martine



ESCALOPE TCHEQUE (ROTI) DE ROGER

INGREDIENTS :

Pour 4 à 6 personnes :

- ♦ Une « énorme » escalope de veau ou de dinde, demandée à votre boucher. Environ 700 gr.
- ♦ 3 tranches de jambon blanc.
- ♦ 3 œufs et une petite boîte de champignons.
- ♦ 4 à 6 saucisses de Strasbourg et des cornichons.
- ♦ 1 barde de lard.
- ♦ Sel poivre et noix de muscade.
- ♦ Un verre de cognac et un fond de veau dilué.

PREPARATION :

- ♦ Etaler l'escalope sur un plan de travail.
- ♦ Battre les œufs en omelette avec les champignons émincés. Faire cuire. Etaler sur l'escalope.
- ♦ Disposer le jambon sur l'omelette.
- ♦ Fendre les saucisses en long et garnir avec les rondelles de cornichon.
- ♦ Poser sur le jambon, 2 saucisses et rouler, 2 saucisses et rouler, 2 saucisses et rouler.
- ♦ Entourer le rôti obtenu avec la barde de lard et ficeler. Le mettre dans un plat du four.
- ♦ Flamber le rôti au cognac .Ajouter un fond de veau dilué.
- ♦ Cuire à 170° 60 minutes en arrosant de temps en temps.
- ♦ Accompagner avec un riz, et déguster le rôti en tranches avec un Rosé TREMOINE de RASIGUERES ou un Rosé de LAFAGE.

Pour ROGER, ce sera

un côte de PROVENCE Rosé !



☐ Jeudis 22 avril et 27 mai 2021.

Permanence de l'assistante sociale en mairie de 9h30 à 11h sur rendez-vous 04 68 37 60 20

☐ Mardis 20 avril et 18 mai 2021.

Permanence du secours populaire Salle des anciens Combattants de 09h00 à 12h00.

☐ Un lundi sur deux en mairie de 09h à 12h.

Permanence de l'assistante de service social de la CARSAT. Uniquement sur rendez-vous au 3646 ou par mail sur votre espace améli.



**MANIFESTATION ORGANISÉE
SOUS RÉSERVE QUE LES
CONDITIONS SANITAIRES
EN VIGUEUR LE 11 AVRIL
LE PERMETTENT**

THEZACTU
Le magazine de la Ville de Thézé
JANVIER - FÉVRIER 2021
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédacteur en chef et infographie : Marc Gimbernat
Participation/correction : commission communication et membres du Conseil, les associations, les écoles, Martine Cornella, Andréa Moine-Sansa, Marie-Luce Fabre, Monique Parayre.
Photos : Mairie de Thézé, les associations, les conseillers.
Impression : **EASYFLYER** 21 rue de la Fonderie - ZA les Montées 45073 ORLEANS Cedex 2
Tirage : 1000 exemplaires
Contact : thezactu@villetheze.fr

Merci à tous les participants.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

- Dr Cécilia D'ANDRÉA : 09 53 59 35 98
Portable : 06 51 59 61 91 RDV en ligne : doctolib.fr

Infirmières :

- JOUÉ Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29
- TORRES Marie-Josée : 06 18 13 19 70

Kinésithérapeutes :

- DANIEL Nathalie : 04 68 55 34 37 / 06 61 14 86 28
- FERRIEUX Nicholas : 04 68 55 34 37 / 06 16 51 36 84
- DE MATOS MESQUITA Éva : 06 67 46 54 52
- DUMAS Olivier : 06 67 46 54 52

Microkinésithérapeute :

- DE MATOS MESQUITA Éva : 06 67 46 54 52

Podologue :

- CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathes :

- CASADO Cloé, 06 15 13 55 62
- FERRIEUX Nicholas, 06 16 51 36 84
- DUMAS Olivier : 06 67 46 54 52

Mairie : 04 68 22 12 74 (mail : contact@villetheze.fr)

Bibliothèque : 04 68 22 64 82

Point Jeunes 06 89 02 08 09 -

Centre de loisirs 04 49 04 01 06 -- **La Poste** : 3631

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

Représentant local de l'Indépendant : 06 82 27 30 47
(mail : christian.tarroque@orange.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque : dans le respect des gestes barrières.

Mardi, mercredi, vendredi : 14h-18h - Samedi : 10h-12h

La Poste : du lundi au samedi, 9h30 à 12h00.

Déchèterie Sud Roussillon : de mi-septembre à mi-avril
du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
et le dimanche de 9 h à 12 h.

Écopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

COLLECTE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets verts
Mardi	✓		
Mercredi			✓
Jeudi, tous les 15 jours	✓		
Vendredi			
Samedi			

SEPT. à JUILLET

HIVER
DU
07 SEPTEMBRE
AU
05 JUILLET

Calendrier consultable sur le site sudroussillon.fr

Encombrants : Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60.
Une collecte par semaine et un encombrant par foyer.